

**Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2015****ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

Accueil de monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier.

**1.1** Adoption de l'ordre du jour.

**1.2** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2015.

**1.3** Adoption de la résolution numéro 151-05-2015 pour la nomination d'un nouveau maire suppléant.

**1.4** Autorisation de publier une publicité dans le Cahier Vivez pleinement l'été 2015 de la Petite-Nation.

**1.5** Invitation à une soirée de « vin et fromage » le samedi 23 mai de la municipalité de Lac-des-Plages.

**1.6** Autoriser l'inscription au Congrès 2015 de la FQM du 23 au 26 septembre au Centre des congrès à Québec.

**1.7** Rencontre avec les nouveaux arrivants.

**1.8** Demande de don de l'atelier d'éducation populaire.

**2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**

**2.1** Adoption de la liste des chèques, des prélèvements du mois d'avril 2015 et des salaires pour la période du 29 mars au 18 avril 2015.

**2.2** Dépôt des rapports administratifs.

**2.3** Dépôt de la correspondance.

**3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES**

**3.1** Aucun dossier à l'ordre du jour.

**4. COMMUNICATIONS**

**4.1** Aucun dossier à l'ordre du jour.

**5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.**

**5.1** Autorisation d'embaucher monsieur Étienne Gauthier comme pompier temporaire.

**5.2** Autorisation de cohorte de formation pour le défibrillateur.

**5.3** Demande de modifier l'entente de service du schéma de couverture de risques avec la municipalité de Duhamel.

- 5.4 Autorisation d'achat d'une tablette/coffre pour mettre les équipements nécessaires dans le véhicule autopompe 215.
- 5.5 Modification du prix à la résolution 346-12-2014.
- 5.6 Entériner les points 8 à 15 de la Politique et les directives opérationnelles.
- 5.7 Autoriser l'achat de 4 vestes ajustables pour les Premiers Répondants.

## **6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

- 6.1 Adoption du règlement numéro 471-2015 concernant les travaux d'infrastructure au chemin du Tour-du-Lac et au chemin Viceroy et au Rang 4 Sud.
- 6.2 Octroi du contrat pour le décohesionnement et réfection pour un maximum de .8 km au chemin Viceroy.
- 6.3 Octroi du contrat au chemin du Tour-du-Lac (dynamitage et ajout de matériel.
- 6.4 Autorisation de fermeture du chemin du Tour-du-Lac.
- 6.5 Autorisation d'achats de fleurs.
- 6.6 Modifier la limite de vitesse sur le chemin Viceroy.
- 6.7 Distribution d'arbres le 23 mai 2015.

## **7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- 7.1 Dépôt du compte-rendu du comité consultatif en urbanisme du 14 avril 2015.
- 7.2 Dépôt du compte-rendu du comité consultatif en environnement du 17 avril 2015.
- 7.3 Lettre de démission de monsieur Serge Thivierge et nomination d'un nouveau membre au CCU et CCE.
- 7.4 Annulation d'une procédure judiciaire.
- 7.5 Virement de dépôt de garantie au revenu divers.
- 7.6 Autoriser le contrat pour analyser les bactéries, les phosphores, le pH et la turbidité à la Cie « Les moules Zébrées C.D.T. ».
- 7.7 Demande de permis pour faire du porte-à-porte pour les maladies du cœur.
- 7.8 Invitation à la consultation publique sur les projets de règlements le 16 mai 2015.
- 7.9 Information concernant les abris d'auto.

## **8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

- 8.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

## **9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE**

- 9.1 Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de développement durable et économique du 20 avril 2015.

**10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES**

10.1 Signature d'ententes pour la soirée des feux d'artifice 2015.

10.2 Suivi du Gala Papineau 2015 le samedi 25 avril 2015.

**11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS**

11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

**12. DIVERS**

12.1 Suivi du Lac Croche.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS****14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**PROCÈS-VERBAL****1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **1<sup>er</sup> mai 2015 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Environ 14 personnes assistent à l'assemblée.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

Accueil de monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier.

**1.1**

149-05-2015

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

**1.2**

150-05-2015

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2015.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

**1.3**

151-05-2015

**Adoption de la résolution numéro 151-05-2015 pour la nomination d'un nouveau maire suppléant.**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire remplacer le maire suppléant tous les six (6) mois;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil nomme comme maire suppléant monsieur Jean-François David pour une période de six (6) mois et qu'il soit autorisé à remplacer monsieur Jacques Maillé dans les situations où le maire ne serait pas en mesure de remplir ces fonctions;

ET QUE monsieur Jean-François David soit aussi mandaté à remplacer monsieur Jacques Maillé aux rencontres de la MRC dans le cas où ce dernier ne pourrait s'y présenter.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie  
MRC de Papineau

**1.4**

152-05-2015

**Autorisation de publier une publicité dans le Cahier Vivez pleinement l'été 2015 de la Petite-Nation.**

CONSIDÉRANT QU'il y aura dans le journal de la Petite-Nation, un cahier spécial en présentant une section réservée exclusivement aux municipalités pour promouvoir les événements et les activités estivales;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'achat de 1/8 de page en publicité pour un montant de cent-quatre-vingt-neuf dollars (189,00 \$) plus taxes dans le journal de la Petite-Nation;

ET QUE ce montant soit puisé à même les disponibilités du compte budgétaire 02-70170447.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie  
Journal de la Petite-Nation

**1.5**

153-05-2015

**Invitation à une soirée de « vin et fromage » le samedi 23 mai de la municipalité de Lac-des-Plages.**

CONSIDÉRANT l'invitation à une soirée de « vin et fromage » le samedi 23 mai à la municipalité de Lac-des-Plages;

CONSIDÉRANT QUE les profits sont pour l'église de Lac-des-Plages et des Maraudeurs club de motoneige;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le maire, monsieur Jacques Maillé et la conseillère, madame Louise Houle Richard à participer à la soirée de « vin et fromage »;

ET QUE ce conseil autorise l'achat de deux (2) billets au montant de quarante-cinq dollars (45 \$) chacun à la Fabrique St-Jean de Bréboeuf;

ET QUE ce montant soit puisé à même les disponibilités du compte budgétaire 02-11000493 « Réception et relation publique ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

**154-05-2015**      **1.6**  
**Autoriser l'inscription au Congrès 2015 de la FQM du 23 au 26 septembre**  
**au Centre des congrès à Québec.**

CONSIDÉRANT l'importance de la formation pour les élus municipaux et pour le directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT l'importance du réseautage que permet ce rassemblement d'élus;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le maire, monsieur Jacques Maillé, les conseillers, messieurs Michel Lavigne, Jean-François David et Gilles Robillard soient et sont autorisés à participer au Congrès de la FQM, du 23 au 26 septembre 2015 à Québec;

QUE les frais d'inscription de six cent quatre-vingt-quinze dollars (695 \$) par personne plus taxes ainsi que les frais de transports et d'hébergements soient remboursés;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Robinson soit autorisé à participer et à s'inscrire aux mêmes conditions;

QUE les deniers requis au paiement de ces frais soient puisés à même les disponibilités des comptes budgétaires appropriés.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

**1.7**  
**Rencontre avec les nouveaux arrivants.**

Considérant l'intérêt pour les membres du conseil de présenter les services de notre municipalité aux nouveaux propriétaires, il y aura donc une rencontre pour les nouveaux propriétaires de la municipalité de Lac-Simon le 8 août 2015 à 10 h à l'hôtel de ville situé au 849, chemin du Tour-du-Lac à la salle du conseil.

Une lettre d'invitation sera transmise aux nouveaux arrivants environ un mois avant la date de l'évènement.

**155-05-2015**      **1.8**  
**Demande de don de l'atelier d'éducation populaire.**

CONSIDÉRANT la demande de don de l'atelier d'éducation populaire pour offrir aux enfants des activités dans la Petite-Nation;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil autorise un don de cinquante dollars (50 \$) à l'atelier d'éducation populaire;

ET QUE ce montant soit puisé à même les disponibilités du compte budgétaire 02-19000-970 « dons organismes sans but lucratif ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

**2.****DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1**

156-05-2015

**Adoption de la liste des chèques, des prélèvements du mois d'avril 2015 et des salaires pour la période du 29 mars au 18 avril 2015.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois d'avril totalisant la somme de **145 695,98 \$** portant les numéros de chèques **11438 à 11519** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **18 111,34 \$** soit adoptée pour un montant total de **163 807,32 \$**;

ET QUE la liste des salaires des employés pour la période du 29 mars au 18 avril 2015 soit adoptée pour un montant total de **58 796,71 \$**;

QUE les salaires des élus du mois d'avril 2015 soient adoptés pour un montant de **7 448,65 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 5

CONTRE = 1

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

**Engagements de crédits.**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

---

Jocelyn Robinson  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2.2****Dépôt des rapports administratifs.**

Le rapport mensuel du directeur général/secrétaire-trésorier du mois d'avril ainsi que ceux des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

**2.3****Dépôt de la correspondance.**

Une liste de la correspondance du mois d'avril reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

**GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES****3.1**

**Aucun dossier à l'ordre du jour.**

**4.**  
**COMMUNICATIONS**

**4.1**  
**Aucun dossier à l'ordre du jour.**

**5.**  
**INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS**

**157-05-2015**      **5.1**  
**Autorisation d'embaucher monsieur Étienne Gauthier comme pompier temporaire.**

CONSIDÉRANT QU'il est important d'avoir le nombre de pompiers temporaires requis pour répondre aux critères stipulés au schéma de couvertures de risques;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de service des incendies recommande monsieur Étienne Gauthier;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Étienne Gauthier sera en probation pour six (6) mois à titre de pompier temporaire;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon entérine la recommandation du directeur du service des incendies à l'effet d'embaucher monsieur Étienne Gauthier à titre de pompier temporaire au taux horaire selon l'échelle salariale en vigueur.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service des incendies  
Monsieur Étienne Gauthier

**158-05-2015**      **5.2**  
**Autorisation de cohorte de formation pour le défibrillateur.**

CONSIDÉRANT l'importance de la formation pour utiliser le défibrillateur;

CONSIDÉRANT QUE la formation permet une cohorte de douze participants à assister à la formation;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise de déboursier vingt-cinq dollars (25 \$) pour chaque personne pour la formation;

ET QUE le déboursé soit puisé dans le compte budgétaire 02-23000454 « formation sécurité».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie



159-05-2015

**5.3****Demande de modifier l'entente de service du schéma de couverture de risques avec la municipalité de Duhamel.**

CONSIDÉRANT le schéma de couvertures de risques incendie de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT QUE l'un des deux objectifs fondamentaux est l'accroissement de l'efficacité des organisations municipales;

CONSIDÉRANT QUE l'extrémité du territoire au nord de la municipalité de Duhamel est plus près de la municipalité de La Minerve;

CONSIDÉRANT QUE le SSI de la municipalité de Lac-Simon vient en entraide à la municipalité de Duhamel et que la partie la plus au nord à partir du chemin de la Grande Baie est plus près de la municipalité de La Minerve;

CONSIDÉRANT la volonté de maximiser les chances de circonscrire les incendies dans le délai le plus court possible;

CONSIDÉRANT QUE le délai d'intervention est tributaire de la distance à parcourir;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU que ce conseil accepte de transmettre une lettre à la municipalité de Duhamel pour demander qu'une partie du territoire au nord de Duhamel soit desservie en partenariat avec la municipalité de La Minerve.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

160-05-2015

**5.4****Autorisation d'achat d'une tablette/coffre pour mettre les équipements nécessaires dans le véhicule autopompe 215.**

CONSIDÉRANT QUE les équipements ne sont pas stables dans le camion autopompe 215;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie demande de faire l'achat d'une tablette pour mettre les équipements nécessaires pour éviter des débordements;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU que les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'achat du matériel, de la fabrication et l'installation d'une tablette dans le camion du SSI au coût de sept-cent-six dollars et quarante et un cents (706,41 \$) taxes incluses à Soudure SAB;

ET QUE le déboursé soit puisé dans le compte budgétaire 02-22000526 « entretien des véhicules ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

**5.5**

161-05-2015

**Modification du prix à la résolution 346-12-2014.**

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 346-12-2014 autorisait l'achat d'un habit de combat « bunker suit » pour un montant de mille quatre cent quatre-vingt-seize dollars (1 496 \$);

CONSIDÉRANT QU'il y a une augmentation de cent-trente dollars (130 \$) pour faire l'achat;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU que les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'augmentation de cent-trente dollars (130 \$) pour l'achat de l'habit de combat;

ET QUE le déboursé soit puisé dans le compte budgétaire 02-22000650 « accessoire – vêtement incendie ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

**5.6**

162-05-2015

**Entériner les points 8 à 15 de la Politique et les directives opérationnelles.**

CONSIDÉRANT la Politique et les directives opérationnelles du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QU'il a lieu d'entériner les points 8 à 15 de la Politique afin de se conformer aux demandes de l'APCHQ des mutuelles de prévention;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU que les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent d'entériner les points 8 à 15 de la Politique et les directives opérationnelles.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

**5.7**

163-05-2015

**Autoriser l'achat de 4 vestes ajustables pour les Premiers Répondants.**

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie doit assurer la sécurité des premiers répondants lors des interventions et des accidents;

CONSIDÉRANT l'importance d'être bien identifiés auprès des victimes et des autorités lors des interventions;

CONSIDÉRANT QUE les vestes ajustables soient adaptées à toutes les tailles avec bandes réfléchissantes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU que les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'achat de quatre (4) vestes ajustables au coût de quatre-vingt-seize dollars et quatre-vingt-quinze cents (96,95 \$) plus taxes chacune;

ET QUE le déboursé soit puisé dans le compte budgétaire 02-23000-650 « vêtement chaussures & accessoires ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

**6.**

**TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

**6.1**

164-05-2015

**Adoption du règlement numéro 471-2015 concernant les travaux d'infrastructure au chemin du Tour-du-Lac et au chemin Viceroy et au Rang 4 Sud.**

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le conseil municipal de poursuivre l'amélioration de ses chemins municipaux;

CONSIDÉRANT les fonds disponibles à partir de la taxe d'accise;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 avril 2015;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

**IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT;**

**QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SIMON DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 L'AUTORISATION**

Le conseil est autorisé à faire des travaux d'infrastructure au chemin du Tour-du-Lac et au chemin Viceroy selon les plans et devis préparés par monsieur François Maillé, annexe « A » ainsi que les travaux de préparation requis par le directeur des Travaux publics, monsieur Thierry Désormeaux, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par monsieur Benoît Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier, en date du 20 avril 2015, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A », « B1 » et « B2 ».

**ARTICLE 2.1 L'AUTORISATION**

Le conseil est autorisé à faire ajouter les glissières de sécurité sur le 4<sup>e</sup> Rang Sud.

**ARTICLE 3 EXIGENCES ET RESTRICTIONS**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 394 445,88 \$ aux fins du présent règlement.

**ARTICLE 4 DÉPENSES**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à utiliser la taxe foncière municipale disponible pour la réfection des routes, le fond local réfection des municipalités, l'entretien général – travaux publics et toutes les subventions disponibles pour le type de travaux prévus (TECQ, PAERRL et l'entretien des chemins municipaux).

**ARTICLE 5 DÉPENSES EXCÉDENTAIRES**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**ARTICLE 6 PAIEMENT**

Le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les déboursés permis en vertu du présent règlement.

**ARTICLE 7 ENTRÉ EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi

---

**JACQUES MAILLÉ**  
Maire

---

**JOCELYN ROBINSON**  
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS DE MOTION:	10 avril 2015
ADOPTION DU RÈGLEMENT :	1 <sup>er</sup> mai 2015
RÉSOLUTION # :	164-05-2015
ENTRÉ EN VIGUEUR ET AVIS DE PROMULGATION :	5 mai 2015

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

**6.2**

165-05-2015

**Octroi de contrat pour le décohesionnement et réfection pour un maximum de .8 km au chemin Viceroy.**

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions du 22 avril 2015 à 13 h 35;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu six soumissions soient de :

Uniroc Construction Inc.  
 Construction Edelweiss Inc.  
 Pavage Coco  
 Eurovia Québec Construction  
 130247 Canada Inc./Pavage Inter Cité  
 Excavasphalte (6422845 Canda inc.)

CONSIDÉRANT le prix de chacun des soumissionnaires;

Uniroc Construction Inc.	<u>137 760,75 \$ taxes incluses</u>
Construction Edelweiss Inc.	<u>153 147,31 \$ taxes incluses</u>
Pavage Coco	<u>156 549,04 \$ taxes incluses</u>
Eurovia Québec Construction	<u>160 494,17 \$ taxes incluses</u>
130247 Canada Inc./Pavage Inter Cité	<u>162 912,39 \$ taxes incluses</u>
Excavasphalte (6422845 Canda inc.)	<u>247 046,55 \$ taxes incluses</u>

CONSIDÉRANT QUE Uniroc Construction inc. correspond aux particularités établies au devis;

CONSIDÉRANT la plus basse soumission au montant de 137 760,75 \$ taxes incluses;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité octroi le contrat à la compagnie Uniroc Construction inc. au montant de 137 760,75 \$ taxes incluses;

ET QUE ce conseil autorise le dynamitage pour un montant de deux mille deux cent quatre-vingt-huit dollars (2 288 \$) taxes incluses;

ET QUE ledit montant soit payé à même le compte numéro 23-32000521 « Entretien infrastructure - Travaux publics ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

**Monsieur Michel Lavigne se retire de la table des délibérations puisqu'il ne peut prendre part aux discussions, ni au vote.**

**6.3**

166-05-2015

**Octroi de contrat au chemin du Tour-du-Lac (dynamitage et ajout de matériel).**

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions du 24 avril 2015 à 13 h;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois soumissions pour le dynamitage soient de :

Ritchie  
 Castonguay  
 Dynamitage St-Pierre

CONSIDÉRANT le prix de chacun des soumissionnaires;

Ritchie	19 674,52 \$ taxes incluses
Castonguay	23 710,14 \$ taxes incluses
Dynamitage St-Pierre	37 136,92 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissions pour l'ajout de matériel (gravier) soient de :

Service Excavation Jacques Lirette inc.  
Asphalte Raymond inc.

CONSIDÉRANT le prix de chacun des soumissionnaires;

Service Excavation Jacques Lirette inc.	16,67 \$/tonne taxes incluses
Asphalte Raymond inc.	22,81 \$/tonne taxes incluses

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil de la municipalité octroi le contrat à la compagnie Ritchie au montant de 19 674,52 \$ taxes incluses pour le dynamitage;

ET QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent la soumission de la compagnie Service Excavation Jacques Lirette inc. au montant de 16,67 \$ tonne taxes incluses pour l'ajout de matériel (gravier);

QUE lesdits montants soient payés à même le compte numéro 23-32000521 « Entretien infrastructure - Travaux publics »;

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur des Travaux publics à faire exécuter par la compagnie « Dynamitage Ritchie » du dynamitage aux endroits appropriés sur le chemin du Tour-du-Lac pour un montant (19 674,52 \$) taxes incluses.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

#### **Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Dynamitage Ritchie

Service Excavation Jacques Lirette inc.

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des travaux publics

<b>Monsieur Michel Lavigne reprend son siège. Le quorum est maintenu.</b>
---

#### **6.4**

167-05-2015

#### **Autorisation de fermeture du chemin du Tour-du-Lac.**

CONSIDÉRANT la réalisation des travaux au chemin du Tour-du-Lac;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la fermeture du chemin du Tour-du-Lac, au besoin, par le directeur des Travaux publics, pour permettre que les travaux soient effectués;

QUE les moyens efficaces soient utilisés pour informer les utilisateurs du chemin de ladite fermeture.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

168-05-2015

**6.5****Autorisation d'achats de fleurs.**

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale et touristique est commencée;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent l'achat de fleurs à un coût de deux mille vingt et un dollars (2 021 \$) plus taxes à Rossignol;

ET QUE les employés des Travaux publics soient mandatés à faire l'entretien des fleurs pour la saison estivale 2015;

ET QUE ce conseil autorise l'achat de quatre (4) bacs à fleurs de soie pour ajouter aux fenêtres de la municipalité au coût de deux cent quarante-cinq dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (245,99 \$) plus les taxes chacune à Véronneau, plantes et décors;

QUE les sommes d'argent soient comptabilisées à partir du poste budgétaire 02-70150522 « entretien parcs ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

169-05-2015

**6.6****Modifier la limite de vitesse sur le chemin Viceroy.**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Jean Daoust, président de l'APLV afin de diminuer la limite de vitesse de 80 KH à 50 KH sur le tronçon du chemin Viceroy;

CONSIDÉRANT QU'UNE partie du chemin Viceroy appartient à la municipalité de Lac-Simon;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil autorise la modification de limite de vitesse de 80 km à 50 km par la municipalité.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

Monsieur Jean Daoust, président de l'APLV

**6.7****Distribution d'arbres le 23 mai 2015.**

Le maire, monsieur Jacques Maillé informe les membres présents qu'il y aura distribution d'arbres de 8 h à 12 h, le samedi 23 mai à l'hôtel de ville, au 849, chemin du Tour-du-Lac. Les premiers arrivés seront les premiers servis en fonction des espèces d'arbres qui seront disponibles gratuitement.

**7.**  
**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**7.1**  
**Dépôt du compte-rendu du comité consultatif en urbanisme du 14 avril 2015.**

Le compte rendu de la rencontre du 14 avril 2015 du comité du CCU a été déposé pour analyse.

**7.2**  
**Dépôt du compte-rendu du comité consultatif en environnement du 17 avril 2015.**

Le compte rendu de la rencontre du 17 avril 2015 du comité du CCE a été déposé pour analyse;

**170-05-2015** **7.3**  
**Lettre de démission de monsieur Serge Thivierge et nomination d'un nouveau membre au CCU et CCE.**

CONSIDÉRANT la lettre de démission aux comités des CCU et CCE de monsieur Thivierge en date du 13 avril 2015;

CONSIDÉRANT l'obligation de combler ce poste vacant;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil accepte la nomination de madame Michèle Quenneville, au 681 montée Desabrais à siéger aux comités de CCU et CCE.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**  
c.c. Trésorerie`  
Service d'urbanisme  
Madame Michèle Quenneville

**171-05-2015** **7.4**  
**Annulation d'une procédure judiciaire.**

CONSIDÉRANT l'assignation de l'adjointe au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme à la cour municipale de la MRC des Collines demandant de témoigner;

CONSIDÉRANT QU'il y a une entente entre le défendeur et la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le défendeur désire se conformer aux infractions reçues pour être conforme à la réglementation;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil accepte l'annulation d'une procédure judiciaire à la cour municipale.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**  
c.c. Trésorerie  
Service d'urbanisme  
Cour municipale de la MRC des Collines



172-05-2015

**7.5****Virement de dépôt de garantie au revenu divers.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est dotée d'une Politique en février 2012, concernant l'exigence d'un dépôt en garantie de quatre-cents dollars (400 \$), lors d'émissions de permis de construction, de rénovation ou de démolition;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté par la résolution numéro 025-01-2014 en janvier 2014, l'annulation du dépôt de garantie de quatre-cents dollars (400 \$) en contrepartie de la signature d'une lettre d'engagement concernant la réutilisation de matériaux de construction;

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement numéro 468-2015 concernant la disposition responsable des rebuts de construction;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ont reçu des avis de rappels pour un suivi de dossier;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise que tous les dépôts, non réclamés, prélevés durant l'année 2012, ainsi que les dépôts ayant été sujet à un avis soient consolidés dans les revenus de la municipalité pour une somme de trois mille six cents dollars (3 600 \$).

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Le service d'urbanisme

173-05-2015

**7.6****Autoriser le contrat pour analyser les bactéries, les phosphores, le pH et la turbidité à la Cie « Les moules Zébrées C.D.T. ».**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, comme depuis plusieurs années, une offre de service de la part de la compagnie « Les Moules Zébrées C.D.T », afin d'effectuer des analyses des eaux des lacs Simon, Barrière et Viceroy;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent l'offre de service présentée par la compagnie « Les Moules Zébrées C.D.T », soit deux mille cent trente dollars (2 130 \$) afin d'effectuer des analyses des eaux des lacs Simon, Barrière et Viceroy sous réserve de l'exclusion des tests reliés aux moules zébrées, puisque celles-ci ne peuvent pas selon un expert se développer dans les eaux des lacs visés par le contrat;

QUE les deniers requis au paiement de ces frais plus taxes soient puisés à même les disponibilités du compte 02-47000411 « expertise - qualité eaux des lacs ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Le service d'urbanisme

Les Moules Zébrées C.D.T.

174-05-2015

**7.7****Demande de permis pour faire du porte-à-porte pour les maladies du cœur.**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation des maladies du cœur sollicite l'obtention d'un permis leur donnant l'autorisation de faire du porte-à-porte sur le territoire de la municipalité du 16 mai au 7 juin 2015;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent les organisateurs de la campagne de la Fondation des maladies du cœur à faire du porte-à-porte pour la période du 16 mai au 7 juin 2015;

QUE ce conseil autorise l'émission du permis sans frais.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Fondation des maladies du cœur

Le service d'urbanisme

**7.8****Invitation à la consultation publique sur les projets de règlements le 16 mai 2015.**

Le maire, monsieur Jacques Maillé invite les citoyens à participer à la consultation publique sur les projets de règlements d'urbanisme le 16 mai prochain à compter de 9 h à la salle Danny Legault au 77, rue Hôtel-de-Ville à Chénéville

**7.9****Information concernant les abris d'auto.**

Le maire, monsieur Jacques Maillé informe les citoyens que maintenant les citoyens doivent enlever leurs abris d'auto puisque le dégel est enfin arrivé.

**8.****COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES****8.1**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

**9.****DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE****9.1****Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de développement durable et économique du 20 avril 2015.**

Monsieur Jean-François David informe les citoyens présents du compte rendu de la réunion du 20 avril 2015.

Un document est déposé au conseil pour analyse. La prochaine rencontre est prévue pour le 11 mai 2015.

**10.****ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES**

175-05-2015

**10.1****Signature d'ententes pour la soirée des feux d'artifice 2015.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon désire avoir des activités et de la musique durant la journée et la soirée du 25 juillet 2015 pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a une entente avec Escouade Communication pour qu'il organise l'évènement de la journée et de la soirée;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement va être diffusé sur les ondes de radio et de télévision;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer une entente avec Escouade Communication pour organiser l'évènement;

ET QUE ce conseil autorise une dépense à Proson de deux mille cinq-cents dollars (2 500 \$);

QUE ce conseil autorise l'embauche du groupe Rock Show pour l'évènement des feux d'artifice du 25 juillet 2015 au coût de mille dollars (1 000 \$) plus les taxes.

QUE les deniers requis au paiement de ces frais plus taxes soient puisés à même les disponibilités du compte 02-70170447 « activités de loisirs ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

**10.2****Suivi du Gala Papineau 2015 le samedi 25 avril 2015.**

Le maire, monsieur Jacques Maillé félicite monsieur Robert Riopel gagnant pour la catégorie bénévole sénior au Gala Papineau 2015 ainsi que tous les autres candidats qui ont contribué bénévolement à améliorer les activités, les évènements, les sports et la culture.

- 1- Monsieur Robert Riopel, bénévole sénior.
- 2- Madame Lise Diné, personnalité culturelle sénior.
- 3- Monsieur Gilles Hotte, athlète sénior.
- 4- Monsieur Jacques Fecteau, association des Motoneigistes Vallée de la Nation, évènement sport, loisir, culture.
- 5- Alliance Alimentaire – Papineau, organisme avec permanence.
- 6- Danielle Cousineau, bénévole.
- 7- Luce Maude Boyer, Projet de Villages nourriciers, évènement sport, loisir, culture.

**11.****POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS****11.1**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

**12.****DIVERS**

**12.1****Suivi du Lac Croche.**

Le conseiller, monsieur Michel Lavigne, fait le suivi concernant le Lac Croche.

**13.****PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Certains citoyens partagent des commentaires.

**14.****LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE****176-05-2015****Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 21 h 25.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Jacques Maillé  
Maire

---

Jocelyn Robinson  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier